

 contournement	Organiser et exploiter des données métier avec des outils no-code Référentiel de compétences et d'évaluation	
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>1 - Concevoir, à partir d'une expression de besoin formalisée par le métier, l'architecture d'une base de données métier en modélisant, dans le respect des règles de gestion des données en vigueur, un diagramme de relations entre entités (Entity-Relationship Diagram - ERD) afin d'en permettre son implémentation avec des outils no-code.</p>		<p>1.1 - Le diagramme de relations entre entités (ERD) de la base de données est formalisé de manière structurée, complète (au regard des attendus métiers) et lisible (respect des règles de nommage)</p> <p>1.2 - Les choix d'architecture de tables et de relations entre les entités permettent de répondre au besoin formalisé par le métier</p> <p>1.3 - Les propriétés des entités sont définies et documentées</p> <p>1.4 - La conformité aux standards de gestion des données applicables et aux dispositions réglementaires (ex : RGPD) est anticipée</p>
<p>2 - Structurer une politique de gouvernance des données en définissant, dans une procédure formalisée, des règles de rôles, d'interaction et de gestion adaptées afin d'assurer une utilisation efficace et respectueuse des standards de gestion des données en vigueur des informations contenues dans une base de données.</p>	<p>L'évaluation est réalisée par le jury de certification de manière globale, sur la base d'une mise en situation professionnelle.</p>	<p>2.1 - La politique de gouvernance des données est formalisée dans un livrable structuré</p> <p>2.2 - Les rôles et permissions des différents types d'utilisateurs impliqués sont définis et cartographiés</p> <p>2.3 - Les règles d'accès et de gestion définies sont conformes aux standards de gestion des données applicables</p>
<p>3 - Construire une base de données à l'aide d'outils no-code, en s'appuyant sur les éléments de conception et de gouvernance des données validés, afin de mettre à disposition, dans le respect des standards de gestion des données et de sécurité en vigueur, les données qu'elle contient aux utilisateurs métiers visés</p>	<p>L'évaluation porte sur la réalisation, par le candidat, d'un cas fictif de constitution, à l'aide d'outils no-code, d'une base de données, à partir d'un besoin exprimé et de sources de données identifiées.</p> <p>L'épreuve d'évaluation est réalisée en temps contraint, sous surveillance de l'organisme certificateur.</p>	<p>3.1 - Le candidat justifie le choix d'outil no-code retenu pour construire la base de données souhaitée</p> <p>3.2 - L'architecture de données de l'ERD est respectée (tables, relations, non redondance)</p> <p>3.3 - Les types de données sont consistants et cohérents</p> <p>3.4 - L'implémentation de la base de données respecte les standards de gestion des données et les dispositions réglementaires et de sécurité (ANSSI) en vigueur</p>
<p>4 - Exploiter les informations contenues dans une base de données en manipulant les fonctionnalités de traitement, de visualisation et d'extraction de l'outil no-code retenu afin de les rendre disponibles et opérationnelles dans le cadre de besoins exprimés par le métier.</p>	<p>Les livrables produits par le candidat sont transmis au jury de certification qui procède à l'évaluation.</p> <p>La certification s'obtient par l'acquisition de l'ensemble des compétences décrites dans le référentiel de compétences.</p>	<p>4.1 - L'utilisation conforme des fonctionnalités de traitement (filtres, tris, groupement, etc.) de l'outil no-code retenu permet au candidat de créer des représentations graphiques statiques de données segmentées</p> <p>4.2 - Le candidat consolide des tableaux de bord de données segmentées</p> <p>4.3 - La mise à disposition des données aux métiers respecte les dispositions de la politique de gouvernance des données</p>
<p>5 - Créer des interfaces de manipulation de données en connectant, via une API sécurisée et des services tiers adaptés, une base de données avec des outils no-code spécialisés, dans le respect des standards d'utilisabilité, d'accessibilité et de gestion des données en vigueur, afin de permettre aux utilisateurs métiers d'interagir avec les données et d'en enrichir, en continu, la base.</p>		<p>5.1 - Le candidat justifie le choix d'outil no-code retenu pour élaborer les interfaces de manipulation des données</p> <p>5.2 - La manipulation des données via les interfaces se fait dans le respect des dispositions de la politique de gouvernance de données</p> <p>5.3 - Les interfaces permettent aux utilisateurs de réaliser les opérations élémentaires de type CRUD (Create, Read, Update, Delete)</p> <p>5.4 - Les interfaces de manipulation des données respectent les standards d'utilisabilité et d'accessibilité (RGAA) applicables au projet</p>
<p>Contournement • 197 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS - SIRET : 883 604 233 00014 • TVA Intracommunautaire : FR 09 883604233 Organisme de formation enregistré sous le numéro 11756070975 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément.</p>		